

Le Comité Social et Économique

14 HEURES

But de la formation Savoir gérer la transition entre les ex-IRP et le nouveau Comité Social et Économique.
 Connaître les différentes attributions du CSE.
 Sécuriser le fonctionnement de cette nouvelle instance.
 Identifier les possibilités d'adaptation laissées aux entreprises dans la vie de cette instance.
 Connaître les moyens dont bénéficient les membres du CSE pour exercer leur mandat.

Pré-Requis Aucun

Type de public Toute personne souhaitant développer ses connaissances concernant la nouvelle donne pour les relations sociales suite aux ordonnances Macron.

Méthodes et outils Pédagogiques La pédagogie sera active et participative.
 Une attestation de formation sera transmise à l'issue de la formation

PROGRAMME

Mise en place du Comité Social et Économique (CSE) Transition des ex- IRP vers le nouveau Comité Social et Économique (CSE) : quel calendrier ?
 Cadre d'implantation : notion d'établissement distinct – unité économique et social – CSE central
 Composition du CSE
 Extension possible du CSE : le Conseil d'entreprise
 Mises en situation selon diverses configurations d'entreprise

Attributions du Comité Social et Économique (CSE) Les différents domaines de compétences : vie économique et financière, organisation de l'entreprise, santé et conditions de travail...
 Réclamations individuelles et collectives
 Informations et consultations
 Informations et consultations récurrentes et ponctuelles : domaines, périodicité, possibilité d'adaptation par accord
 Modalités de consultation : procédure, délais, contestation, articulation avec le CSE central, niveau de consultation en fonction de l'organisation de l'entreprise et du groupe

Le Comité Social et Économique (CSE)

Attributions spécifiques en matière de santé, sécurité et conditions de travail
Mise en place d'une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
Analyse des risques et enquêtes
Inspections
Pouvoir d'initiative et de propositions
Base de Données Économiques et Sociales (BDES) : accès, structure, nouvelles possibilités d'adaptation par accord
Recours à expertises
Nouveaux domaines d'expertise
Nouvelles procédures et possibilités de recours
Nouvelles répartitions de prise en charge financière
Droits d'alerte : atteinte aux libertés individuelles, alerte économique, "danger grave et imminent"
Gestion des activités sociales et culturelles
Possibilité de négociation avec le CSE dans les entreprises sans délégué syndical
Conseil d'entreprise : attributions du CSE, pouvoir de négocier
Mises en situation
Questionnaires de synthèse
Travail en sous-groupe sur les possibilités d'adaptations pour l'entreprise

Règles d'exercice du mandat au CSE

Règles générales de fonctionnement : principe de non-discrimination, mandat et parcours professionnel, exercice du mandat pendant la suspension du contrat de travail
Heures de délégation : nouvelles modalités d'utilisation, présomption de bonne utilisation
Liberté de déplacement
Modes de communication : affichage, tracts, NTIC
Formation des membres
Mises en situation et jeu de rôle

Fonctionnement du CSE

Règlement intérieur
Réunions : périodicité, réunions extraordinaires, participants, ordre du jour, compte-rendu ...
Commissions
Moyens financiers : nouvelles subventions, nouvelles possibilités d'utilisation, obligations incombant au CSE
Questionnaires

	Application pratique : analyse de situations inédites
Protection des membres du CSE	Bénéficiaires de la protection Domaines où s'exerce la protection Procédure, recours Mises en situation
Délit d'entrave au CSE	Définition et caractéristiques Sanctions encourues